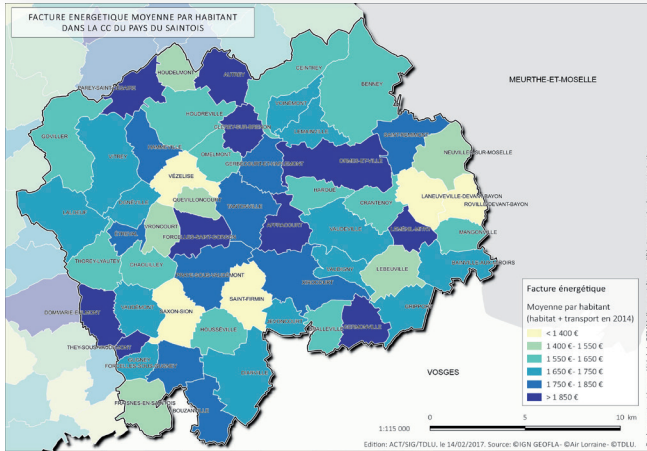


# RENOVATION ENERGÉTIQUE et HABITAT DÉGRADÉ



En 2014, la facture énergétique moyenne annuelle des ménages de la CCPS était de : 1 594€/logement (1 580 €/logement pour la CCPCST)

Soit un total moyen de 9 224 478 € dépensé par les 5 787 ménages de la CCPS



La facture énergétique varie en fonction de la classe énergétique du logement, de la taille de l'habitation et du mode de chauffage utilisé. La facture énergétique peut être synonyme dans certains cas de précarité énergétique. Situation caractéristique des ménages ne possédant pas les moyens de se chauffer à un niveau de température correct ou qui ne sont plus en mesure de régler leurs factures d'énergie.



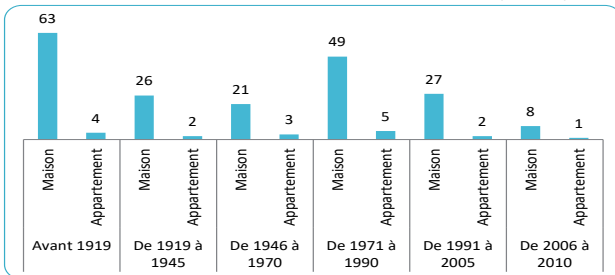
## Parc Privé Potentiellement Indigne

Nombre de logements privés potentiellement indignes sur la CCPS en 2015	Part des logements privés potentiellement indignes dans l'ensemble des résidences principales de la CCPS en 2015	Taux de logement privé potentiellement indigne sur la M&M en 2015
141	2,5%	2,9%

CCPS : Communauté de Communes du Pays du Saintois

M&M : Meurthe-et-Moselle

## Périodes de construction des résidences principales



Les fiches des communes et de l'EPCI sont téléchargeables sur le site internet de la CCPS [www.ccpaysdusainois.fr](http://www.ccpaysdusainois.fr)

Sources : INSEE, CAF 54, cd-rom Anah sur l'habitat privé 2015, Filocom, DREAL Lorraine, Pays Terres de Lorraine, Air Lorraine, RPLS2016...

Conception graphique Natacha Beck - Time Création

# OBSERVATOIRE DE L'HABITAT 2017

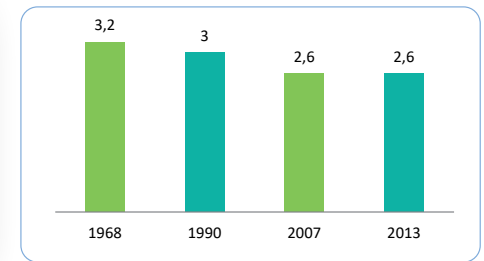
Fiche communale  
**DIARVILLE**

Source : CAUE 54

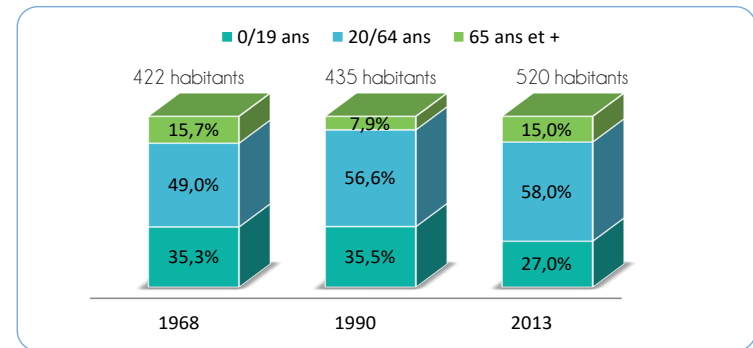
## POPULATION

La fiche de l'Observatoire vous permettra à travers quelques chiffres clefs de rassembler les données caractéristiques de l'intercommunalité en matière d'habitat. (Les données de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), sont notées 2013, mais ont été actualisées en juillet 2016).

### Taille des ménages



### Évolution démographique



119 résidences principales ont été construites avant 1970, soit 56% avant les 1ères réglementations thermiques)

Depuis octobre 2013, la CCPS a versé aux ménages de la commune 1 061,02 € dans le cadre des aides habitat

↑ + 98 habitants en 45 ans (+23,22%)

Proportionnellement, la part des personnes âgées est moins élevée que sur le reste de la CCPS

↓ La taille des ménages diminue (similaire à la tendance de la CCPS)

# LOGEMENTS

	Nb en 2013	% en 2013	Moyenne en 2013	
	Diarville	Diarville	CCPS	M&M
Parc total	216	100%	100,00%	100,00%
Résidences principales	194	89,60%	86,90%	89,50%
Résidences secondaires et logements occasionnels	8	3,50%	4,10%	1,50%
Logements vacants	15	7,00%	9,00%	9,00%
Maisons	199	92,10%	85,50%	54,00%
Appartements	16	7,40%	14,00%	45,30%

CCPS : Communauté de Communes du Pays du Saintois

M&M : Meurthe-et-Moselle

Nom	2011		2013	
	Nb de logement vacant depuis - de 2 ans	Nb de logement vacant depuis + de 2 ans	Nb de logement vacant depuis - de 2 ans	Nb de logement vacant depuis + de 2 ans
DIARVILLE	4	6	9	7

Données issues des fichiers fiscaux et fonciers

**Vacance – de 2 ans** : Un minimum de vacance est nécessaire pour permettre à la fois la fluidité des parcours résidentiels et l'entretien du parc de logements.

**Vacance + de 2 ans** : Vacance concernant soit des logements mis sur le marché mais inadaptés à la demande, soit des logements qui ne sont plus proposés sur le marché.

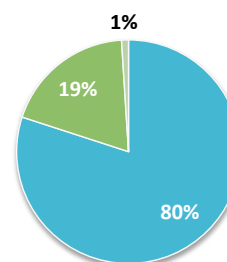


- + de 90% de maisons
- 80% de propriétaires
- Peu de petits logements (F1 et F2)

- 1 logement social sur les 201 de la CCPS, soit 0,5% du parc
- 3 logements communaux sur les 154 de la CCPS, soit 1,9% du parc

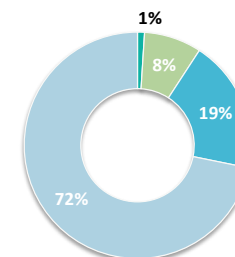
## Statut d'occupation en 2013

■ Propriétaire ■ Locataire ■ Logé gratuitement



## Résidences principales selon le nombre de pièces en 2013

■ F1 ■ F2 ■ F3 ■ F4 ■ F5 et +



# EMPLOI

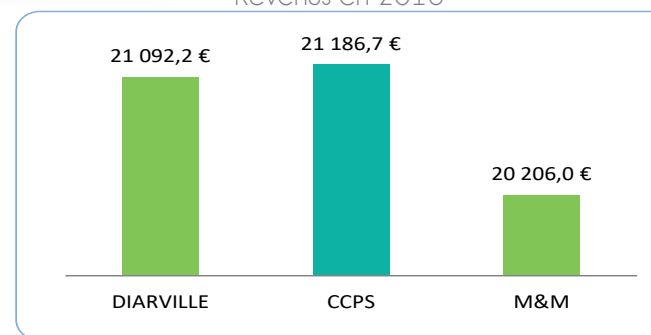
En 2013, étaient recensés au sein de la commune:

- 241 actifs (comprend les personnes, en âge de travailler, déclarant avoir un emploi ou au chômage)
- 97 emplois (au sens du recensement Insee, ce sont les personnes ayant déclaré exercer un emploi dans la commune (postes à temps complet, à temps partiel et/ou autoentrepreneur).

*Exemple : J'habite à AFFRACOURT et je travaille à NANCY. Je suis comptabilisée selon l'INSEE comme actif à AFFRACOURT et mon travail est compté parmi les emplois de NANCY.*

# REVENUS

## Revenus en 2013



CCPS : Communauté de Communes du Pays du Saintois

M&M : Meurthe-et-Moselle



En 2013, un revenu net déclaré moyen inférieur à celui de la CCPS et supérieur à celui de la Meurthe et Moselle

En 2013 parmi les ménages de la commune, 50% des propriétaires occupants étaient susceptibles d'être éligibles aux aides ANAH